

Pour diffusion immédiate

Dévoilement du plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal (2015-2020)

Montréal, le 16 octobre 2015

La présidente-directrice générale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Mme Sonia Bélanger, annoncera ce soir, au nom du Comité directeur intersectoriel en itinérance, le déploiement du plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal dans le cadre de la Nuit des sans-abri, un événement de sensibilisation à la situation de pauvreté, de désaffiliation sociale et d'itinérance. L'annonce sera faite en présence de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Mme Lucie Charlebois, et du maire de Montréal, M. Denis Coderre.

Le CIUSSS du Centre-Sud coordonne les actions montréalaises de lutte à l'itinérance et est fier de pouvoir compter sur des partenaires d'exception, mobilisés et engagés. Élaboré par le comité directeur intersectoriel regroupant 25 représentants de différents ministères, de la Ville de Montréal, d'établissements de santé et de services sociaux, d'organismes publics et communautaires, le plan 2015-2020 s'appuie notamment sur la Politique nationale de lutte à l'itinérance, *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, sur le plan d'action interministériel en itinérance (2015-2020), *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*, sur les plans d'action des principaux partenaires montréalais, dont celui de la Ville de Montréal, et sur les recommandations issues du bilan régional (2010-2014).

Le plan d'action pour la région de Montréal compte 116 mesures qui seront déployées dans cinq champs d'intervention privilégiés : le logement, les services de santé et les services sociaux, le revenu, la formation et l'insertion socioprofessionnelle de même que la cohabitation sociale et la citoyenneté. Devant la complexité du phénomène, la collaboration des forces vives de tous les partenaires, tous champs d'expertise confondus, est essentielle en vue de développer une réponse globale, cohérente et durable face à l'itinérance. L'itinérance peut et doit être prévenue en amont, notamment auprès des familles en situation de vulnérabilité et de leurs enfants.

Mme Bélanger rappelle que le visage de l'itinérance change. « Il n'est plus l'apanage des hommes. Il touche désormais de plus en plus de femmes, d'Autochtones, de jeunes et de personnes âgées. Or, il est inacceptable que, dans une société comme la nôtre, certains d'entre nous soient contraints à subir une vie d'errance et de pauvreté extrême. Nous devons agir dès l'enfance et durant tout le parcours de vie de ces personnes pour que jamais elles ne se retrouvent à la rue. »

Le CIUSSS du Centre-Sud tient à remercier tous ses partenaires qui s'activent à traduire ce plan en actions concrètes au bénéfice de milliers de personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Ministères et organisations représentés au Comité directeur intersectoriel en itinérance de la région de Montréal (2014-2015) :

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal*
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- CSSS Jeanne-Mance*
- Le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire*
- Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw**

- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Sécurité publique, services correctionnels
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- Secrétariat aux affaires autochtones, ministère du Conseil exécutif
- Secrétariat à la région métropolitaine, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Société d'habitation du Québec
- Ville de Montréal :
 - Direction de la diversité sociale et des sports
 - Direction de l'habitation
 - Cour municipale de la Ville de Montréal
 - Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

* À noter que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le CSSS Jeanne-Mance et le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire sont maintenant intégrés au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

** À noter que Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw sont maintenant intégrés au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

À propos du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est né le 1^{er} avril 2015 de la fusion de dix établissements de santé et services sociaux situés sur l'île de Montréal. Il offre des services à une population de près de 300 000 Montréalais résidant dans la partie sud de l'île de Montréal, comprenant les arrondissements Ville-Marie, Verdun, Sud-Ouest et Plateau-Mont-Royal. De plus, il a la responsabilité régionale de plusieurs mandats, notamment de la réadaptation, des services jeunesse, de la santé publique, de l'itinérance et des mesures d'urgence. Le CIUSSS du Centre-Sud comporte une importante mission universitaire, dont quatre instituts et deux centres affiliés universitaires dans différents secteurs de la santé et des services sociaux.

-30-

Renseignements :
 Annie Charbonneau
 Agente d'information, Affaires publiques
 514 762-2777, poste 53304